VILLE DE Graulhet

N°2025/012

DÉCISION

Objet : Contrats de cession et prestations pour la programmation des animations culturelles 2024/2025.

LE MAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/028 du 27 juillet 2020 relative à la délégation de missions du Conseil municipal au Maire,

Considérant l'organisation d'animations dans le cadre de la programmation culturelle 2024/2025 de la Ville de Graulhet, dans ses différents lieux, la salle de spectacle du Foulon, la salle de spectacle du Forum, le site de la Maison des Métiers du Cuir, le Stade Noël Pélissou et lors de sorties dans des musées tarnais,

Considérant les offres des animations culturelles proposées :

-Par la Compagnie IETO, comprenant :
-4 représentations / Pour Hêtre / les 6 et 7 mai 2025
Pour une montant de 5407.72 € TTC au Stade Noël Pélissou.

-Par l'Association Un Deux un Deux, comprenant :
-3 représentations / l'épopée d'un pois / 18 et 19 mai 2025
Pour un montant de 2524.70€ TTC dans la salle du Foulon.

-Par le Compagnie La Portée, comprenant :
-1 représentation / Femme non rééducable / 27 mai 2025
Pour un montant de 2535.07€ TTC dans la salle du Foulon.

Par la prestation du Duo Edouard et Camille, comprenant :
-1 concert (Art de la Rencontre) / 12 juin 2025
Pour un montant de 750€ TTC sur le site de la Maison des Métiers du Cuir.

-Par le Musée du textile départemental, comprenant :
-1 visite guidée / le 14 juin 2025
Pour une montant de 100 € TTC au Musée du textile Départemental / Labastide Rouairoux.

-Par le Théâtre de l'Arrache Coeur, Jérôme Pinel, comprenant :
-1 concert / Un Autre Jour / 19 juin 2025
Pour un montant de 1992.90€ TTC sur le site de la Maison des Métiers du Cuir.

-Par l'Association Ecole des arts du Cirque La Carrière, comprenant :
-1 représentation / Rihla (Rues d'été) / 5 juillet 2025
Pour un montant de 5118€ TTC sur la Place du Jourdain.

DÉCIDE

ARTICLE 1er : D'accepter la proposition du devis du Musée Mine Départemental, 2, avenue de Saint Sernin, 81130 Cagnac Les Mines pour un montant de 160€.

ARTICLE 2 : D'accepter la proposition du contrat de cession de La Compagnie IETO, Le Village, 09800 Buzan pour un montant de 5407.72€.

ARTICLE 3 : D'accepter la proposition du contrat de cession par l'Association Un Deux, Un Deux, 43, rue Emile Gabory, 85000 La Roche-sur-Yon pour un montant de 2524.70€.

ARTICLE 4 : D'accepter la proposition du contrat de cession par la Compagnie La Portée, 40, rue du Capitaine Julia, 81000 albi, pour un montant de 2535.07€.

ARTICLE 5 : D'accepter la proposition la prestation du Duo Edouard et Camille, 32350 Ordan-Larroque, pour un montant de 750€.

ARTICLE 6 : D'accepter la proposition du devis du Musée du textile Départemental, rue de la Rive, 81270 Labastide Rouairoux pour un montant de 100€.

ARTICLE 7 : D'accepter la proposition du contrat de cession par le Théâtre de l'Arrache-Coeur, 123, avenue de Muret, 31300 toulouse, pour un montant de 1992.90€.

ARTICLE 8 : D'accepter la proposition du contrat de cession par l'Association Ecole des arts du Cirque, La carrière, rue de la Paperie, 49124 Saint Barthélémy d'Anjou, pour un montant de 5118€.

ARTICLE 9 : « La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr ».

ARTICLE 10 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal conformément aux dispositions du dernier alinéas de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Déposée en Préfecture le : - 7 MAI 2025

Publiée le : - 7 MAI 2025

Fait à Graulhet, le 05 mai 2025
Le Maire, **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN